

**Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées**

Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32

Réf. : **CL/JR/IT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de la convocation : 15 JUIN 2015**

**L'an deux mille quinze, le VINGT-DEUX JUIN à 18 h**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE**

**Et**

**hors de la présence de Monsieur le Maire pour les questions n° 11 / 12 / 15 / 16 / 17 présidées par Monsieur Jean-Pierre COULON Premier Adjoint**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - C.SAVAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir :**

**Nicolas LEBLANC** (à Jean-Pierre COULON pour les questions n° 1 à 7 et n° 10)

**Christian DEMUYNCK** (à Corinne DEROO) - **Jocelyne MICHAUX** (à Marie-Charles LALY)

**Guy CAMBRELENG** (à Marie-Christine MORETTI) - **Sophie CORDIER** (à Marc DANNEELS)

**Louis-Armand DE BEJARRY** (à Maryse GABET) - **Maryse GABET** (à Louis-Armand DE BEJARRY)

**Les pouvoirs de : Louis-Armand DE BEJARRY et de Maryse GABET ne peuvent être pris en compte**

**EXCUSES :**

**ABSENT(S) :**

**Louis-Armand DE BEJARRY**

**Maryse GABET**

**Michèle GRAS** (absente pour les questions n° 1 à 7)

**Sylvie ZATAR** (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n°15)

**Christine SAVAUX** (absente pour la question n° 23)

**Jean-Yves HERBEUVAL** (absent pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 24)

**Christophe DI POMPEO** (absent pour la question n° 27)

**Naëlle TAJDIRT** (absente pour les questions n° 8 et 9 et à partir de la question n° 36)

**SECRETAIRE DE SEANCE : Naëlle TAJDIRT**

**OBJET N° 0 : Motion pour le maintien du cadencement ferroviaire Maubeuge-Paris**

Le 26 mai dernier, le Député Philippe DURON, a remis au secrétaire d'Etat aux Transports, le rapport de la Commission sur l'avenir des Trains d'Equilibre du Territoire (TET). Ses conclusions, confirmant implicitement la mauvaise santé des finances publiques, ouvrent la porte à un nouveau désengagement massif de l'Etat dans le transport ferroviaire.

Comme cela était malheureusement prévisible, les propositions qui sont faites se caractérisent essentiellement par des diminutions et des suppressions de lignes ou de tronçons. Le Sud de notre département, qui en a trop souvent l'habitude, est une nouvelle fois durement touché.

Ainsi, la desserte de Cambrai depuis Saint-Quentin serait tout simplement supprimée et celle de Maubeuge une nouvelle fois diminuée, passant de 5 à 3 trains par jour. Quand il y a peu encore, notre Ville bénéficiait de 7 trains quotidiens avec Paris.

Dans la situation économique difficile que nous traversons, de telles propositions sont inacceptables car elles sont contraires à l'esprit même d'équilibre entre les territoires.

Maubeuge, Ville centre d'une agglomération enclavée de 130 000 habitants, est la seule en France, à ne bénéficier ni d'une autoroute, ni d'une ligne TGV. Sa route nationale est vétuste et sa desserte TER insuffisante.

Enlever à Maubeuge son atout des Intercités, c'est nuire gravement à l'attractivité de tout le Val de Sambre auprès des entreprises, des salariés, des habitants et des touristes. C'est donc altérer fortement les projets de développement économique des collectivités.

Mais réduire à seulement 3, le nombre de trains par jour vers Paris, c'est surtout se préparer à subir, à court terme, le sort réservé à Cambrai. C'est aussi organiser insidieusement une mort lente de la gare de Maubeuge.

Une fois de plus, les territoires dits « ruraux », ou plus excentrés, loin des yeux de la capitale sont progressivement abandonnés par la SNCF. C'est un signal pour le moins contradictoire qui nous est envoyé, alors que Maubeuge va bénéficier de moyens importants dans le cadre du contrat de Ville. Comment requalifier les quartiers, assurer un avenir pour les jeunes, les habitants et développer la Ville si nous sommes défavoriser sur toutes les voies de communication ? Parler de mobilité, d'éco mobilité même, est une bonne chose mais la rendre possible et concrète pour le plus grand nombre est bien plus important.

C'est pourquoi le Conseil Municipal de Maubeuge refuse catégoriquement de subir cette « sanction » et demande le maintien du cadencement de 5 trains par jour avec Paris.

Comme ce fut le cas le 5 juin dernier en gare de Maubeuge, nous poursuivrons, avec les Elus du territoire et la population, les actions de mobilisation. Nous rencontrerons rapidement les autorités compétentes et nous adresserons un courrier au secrétaire d'Etat.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** la motion pour le maintien du cadencement ferroviaire Maubeuge-Paris  
**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**A l'unanimité,**

- **Approuve** la motion pour le maintien du cadencement ferroviaire Maubeuge-Paris.

**Fait en séance les jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

*Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.*

**Le Maire de Maubeuge,**



**Arnaud DECAGNY**

